

e.Licences	<b>Fiche signalétique</b>	Date : 25/11/2024
------------	---------------------------	-------------------

**Agrément pépinière et accélérateur**

<b>Informations détaillées</b>	
<b>Nature</b>	Agrément
<b>Type</b>	Commercial
<b>Catégorie</b>	Licence avec inspection et commission de délibération (Catégorie D)
<b>Secteur d'activité</b>	Soutien aux entreprises et service de bureau
<b>Sous secteur d'activité</b>	Activités de soutien aux entreprises
<b>Formes juridique</b>	Toutes les formes
<b>Nature de l'Actionnariat</b>	Mixte
<b>Capital imposé (FCFA)</b>	Non applicable
<b>Délai de délivrance</b>	120
<b>Frais administratif (FCFA)</b>	350 000
<b>Montant de la Caution (FCFA) si applicable</b>	Non applicable
<b>Périodicité de renouvellement</b>	2 ans
<b>Renouvellement soumis à inspection</b>	Oui
<b>Délai de délivrance (jours) – renouvellement</b>	120
<b>Frais administratif lié à la demande de renouvellement (FCFA)</b>	350000
<b>Ces frais administratifs liés à la demande de renouvellement (FCFA) sont-ils ?</b>	Non remboursable
<b>Période spécifique de dépôt des dossiers</b>	Non
<b>L'investisseur peut-il exercer un droit de recours en cas de rejet ou d'avis défavorable de sa demande de licence ?</b>	Recours administratif

## Contact de l'autorité émettrice

<b>Ministère</b>	Ministère du Commerce et de l'Industrie
<b>Structure</b>	Direction de l'Assistance et du Développement des PME (DAD-PME)
<b>Autorité émettrice</b>	Direction de l'Assistance et du Développement des PME (DAD-PME)
<b>Situation géographique</b>	Cerizon 1er étage porte 01 bpv 142-143 Abidjan 01
<b>Tél.Fixe</b>	+225 27 20 21 75 02
<b>Adresse Mail</b>	mydad-PME@gmail.com
<b>Site Internet</b>	<a href="https://www.commerce.gouv.ci">https://www.commerce.gouv.ci</a>

## Pièces à fournir

1. Lettre de demande d'Agrément ;
2. Cahier des charges paraphée ;
3. Copie de la pièce d'identité du promoteur ;
4. Note relative à son projet ;
5. Plan d'Architecture de la structure ;
6. Note relative aux conditions d'exploitation ;
7. Le reçu de paiement.

## Pénalités

<b>La réglementation soumet-elle le requérant à des pénalités en cas de non-respect des dispositions en vigueur ?</b>	Oui
<b>Si oui, quel est le montant de la pénalité ou le mode d'évaluation du montant de la pénalité</b>	Retrait ou suspension de l'agrément
<b>Les principaux motifs d'application de la pénalité</b>	Non-respect des dispositions en vigueur

## Documents à télécharger